

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 18 janvier 2010 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord.

Sont présents; Monsieur Jean-Guy Lavergne, Monsieur Réal Lajeunesse, Monsieur Serge Lafontaine, Monsieur Claude Desjardins et Monsieur Ward O'Connor.

Autres présences; Francine Beaudoin, Théophile Dupont, Marcel St-Martin Gaston Paradis, Marc Émond, Gérard Morin, Carole Rozon, Colette Charrette, Berthy charrette, Pierre Gauthier, André Joly, Sylvio Ménard, Réjean Aubé

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2009-01-25

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2009-01-26

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2010

Proposé par Monsieur Ward O'Connor et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2010 tel que présentées ci-dessous;

Prévisions des dépenses

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	236,459 \$
VOIRIE MUNICIPALE	472,833 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	150,336 \$
SERVICE D'INCENDIES	53,661 \$
ENTRETIEN DES ÉDIFICES	30,500 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	16,650 \$
SERVICE DE LA DETTE	3,000 \$
ACTIVITÉS DE LOISIRS	14,419 \$

Autres

AÉROPORT	3,318 \$
CONTRIBUTION POLICE	47,647 \$
QUOTE-PART M.R.C.	38,763 \$
IMMOBILISATIONS	134,000 \$
PROJET AIDE À DOMICILE	8,000 \$
DIVERS	17,700 \$
TRAVAUX À L'AQUEDUC (TAXE D'ACCISE)	52,000 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES 1,279,286 \$

Prévisions des revenus

REVENUS SPÉCIFIQUES	54,138\$
SUBVENTIONS	449,567\$
AUTRES REVENUS	126,310\$
FOND D'INVESTISSEMENT HYDRO-QUEBEC	100,000\$

Taxes

TAXES GÉNÉRALES; 41,606,00\$ X 0,88\$/100\$	366,132\$
TAXES AQUEDUC; 95 abonnés à 180.00\$ par logement	17,100\$
TAXES DE VIDANGES ET RECYCLAGE	114,600\$
Résidence	244.00\$
Chalet	244.00\$
Commerce	500.00\$
TAXES DES BOUES SEPTIQUES	51,439\$
Résidence	95.00\$
Chalet	47.50\$
Commerce et terrains de camping	800.00\$ ou 400.00\$

GRAND TOTAL DES REVENUS 1,279,286\$

Adoptée à l'unanimité

2009-01-27

ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIERE

Proposé par Monsieur Jean-Guy Lavergne et il est résolu d'adopter le taux de la taxe foncière générale à 0.88\$ du 100\$ d'évaluation pour l'année 2010.

Adoptée à l'unanimité

2009-01-28

ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE D'EAU

Proposé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu d'adopter le taux de la taxe d'eau à 180.00\$ par logement pour l'année 2010

Adoptée à l'unanimité

2009-01-29

ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE DES VIDANGES ET RECYCLAGE

Proposé par Monsieur Jean-Guy Lavergne et il est résolu d'adopter les taux de la taxe de service sur les vidanges et recyclage pour l'année 2010 tels que décrits ;

244.00\$ pour un chalet,
244.00\$ pour une résidence,
500.00\$ pour un commerce.
122.00\$ pour un chalet ou camp de chasse qui n'est pas en bordure d'un chemin public entretenu par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2009-01-30

ADOPTION DES TAUX POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE DES
BOUES SEPTIQUES

Proposé par Monsieur Serge Lafontaine

Et résolu d'adopter les taux de la taxe de service pour la cueillette des boues septiques pour l'année 2010 tels que décrits;

Logement; 95.00\$

Chalet; 47.50\$

Commerce; motels et restaurants, pourvoiries; 800.00\$

Terrains de camping; 47.50\$ pour chaque chalet

Pour les restaurants ouverts durant l'été seulement et les loges ; 400.00\$

Le casse-croûte sur la rue principale sud , le taux est fixé à 95.00\$

Le dépanneur KASSO, 400\$.

Adoptée à l'unanimité

2009-01-31

ADOPTION DU TAUX D'INTERETS SUR LES ARRERAGES

Proposé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu de fixer le taux d'intérêts sur les comptes passés dûs à 1.5% par mois ou 18% par année.

Adoptée à l'unanimité

2009-01-32

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 19.55 heures, Monsieur Réal Lajeunesse propose la levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes
secrétaire, trésorière